



Contexte

Débat d'une demi-journée sur l'Amérique du Nord

Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Neuvième session de 2010

Jeudi 22 avril 2010, 15-18 heures

Salle de conférence 1, ONU, New York

Les questions liées aux peuples autochtones d'Amérique du Nord feront l'objet d'un débat d'une demi-journée le 22 avril dans le cadre de la neuvième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), qui se tiendra au Siège de l'ONU, à New York, du 19 au 30 avril. Le débat sera centré sur l'identification des questions, des défis à relever et des mesures positives de coopération à prendre pour améliorer la situation des peuples autochtones dans la région.

Il est prévu que l'Instance permanente adoptera une déclaration et des recommandations à la conclusion de ce débat d'une demi-journée. Les membres de l'Instance permanente, les États Membres, les institutions, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations des peuples autochtones, les organisations non gouvernementales et les médias sont invités à participer.

Les peuples autochtones en Amérique du Nord : défis et questions

Les peuples autochtones d'Amérique du Nord se trouvent dans tous les États des États-Unis d'Amérique (USA) et dans toutes les Provinces et Territoires du Canada. Bien qu'ils vivent dans des pays développés du premier monde, les peuples autochtones d'Amérique du Nord connaissent de nombreux problèmes sociaux, à savoir : manque d'emplois; accès insuffisant à l'eau salubre; isolement physique et social; logements médiocres; attaques contre leur identité culturelle; et taux élevés de criminalité et d'incarcération. Par exemple, le taux d'arrestation est près de deux fois plus élevé et le taux d'incarcération près de quatre fois plus élevé parmi les autochtones que pour l'ensemble de la nation. Tous ces facteurs contribuent à la désagrégation sociale des peuples autochtones et à leur aliénation, tant de leurs terres ancestrales que de la société nord-américaine en général.

Éducation

Les tactiques d'assimilation agressives du passé, telles que les internats et les programmes d'adoption, ont eu un impact sur les cultures, langues et traditions des peuples autochtones en Amérique du Nord. Des pensionnats sont encore en activité aujourd'hui aux États-Unis. Certains relèvent du Bureau des affaires indiennes, d'autres sont gérés par les églises et d'autres encore sont placés sous le contrôle des tribus. L'internet n'y est plus obligatoire, et les enfants autochtones ne sont plus contraints de pratiquer la religion chrétienne. Beaucoup d'écoles placées sous le contrôle des tribus enseignent les langues autochtones et mettent l'accent sur les traditions culturelles autochtones.





En 2006, le Gouvernement canadien a annoncé la promulgation du Règlement des internats indiens (*Indian Residential Schools*). Cet accord a été conclu entre le Gouvernement canadien, l'Assemblée des Premières Nations et les représentants légaux tant des anciens élèves des internats que des églises impliquées dans leur gestion. Il a comporté le versement d'une somme forfaitaire à tous les survivants, ce qui est un nouveau moyen de répondre aux demandes fondées d'indemnité pour violences subies. Le Canada a également mis en place une commission de vérité et réconciliation, avec un mandat de cinq ans, sur les violences subies dans les internats. En juin 2008, le Premier Ministre du Canada a présenté des excuses devant la Chambre des communes pour les violences physiques, sexuelles et autres qui avaient été commises dans les internats indiens.

Droits fonciers

Les peuples autochtones d'Amérique du Nord jouissent généralement d'une certaine forme d'indépendance et d'un certain droit à l'autonomie. Cependant l'incertitude règne encore sur la manière de négocier les nombreuses demandes d'occupation de terrains non résolues. Les droits reconnus par traité et le droit à l'autonomie apparaissent souvent comme les principales solutions à la plupart des problèmes que connaissent les peuples autochtones.

Violence à l'égard des femmes

Au Canada, environ 500 femmes autochtones ont été assassinées ou portées disparues au cours des 15 dernières années. Les femmes autochtones courent en Amérique du Nord un risque cinq fois plus grand de connaître une mort violente que les autres femmes. Elles sont aussi surreprésentées dans le système carcéral. Les sévices et la violence au sein des familles continuent de poser de graves problèmes en Amérique du Nord, malgré certains efforts pour remédier à la situation grâce à des centres communautaires. Des refuges, des logements décentes, ainsi que des centres de soins aux enfants adéquats et de prix abordable contribuent beaucoup à garantir la sécurité des femmes. La protection infantile est l'un des services que les peuples autochtones entendent contrôler eux-mêmes.

Santé

Au Canada, les taux de mortalité infantile des Premières Nations ont diminué au long des années, mais le tableau d'ensemble demeure sombre. Les maladies mentales, l'alcoolisme et le syndrome d'alcoolisme intra-utérin, le suicide, les lésions graves, le diabète, la tuberculose, la séropositivité, l'obésité et l'hypertension y accusent souvent des incidences plusieurs fois supérieures à celles observées parmi la population non autochtone. Les Instituts nationaux de la santé et plusieurs autres institutions spécialisées dans les soins de santé aux minorités luttent avec le VIH/sida, (des formes exceptionnelles de) cancer, le diabète, les maladies cardiaques et les problèmes de santé mentale. Le suicide est une cause majeure de décès parmi les enfants et les jeunes des peuples autochtones, sérieux problème social qui exige des politiques intégrées à long terme à tous les niveaux.





Environnement

Les préoccupations environnementales sont répandues parmi les peuples autochtones d'Amérique du Nord. L'exploitation et l'industrialisation de la terre et de l'eau ont altéré les modes de relation qui soutenaient l'existence des peuples autochtones et de leurs communautés. Ces changements se sont accélérés récemment avec des problèmes de santé liés aux agents chimiques toxiques et à la pollution, en même temps que la chasse et la pêche se heurtent à des difficultés croissantes en raison de changements dans les schémas migratoires, de maladies frappant les poissons, des changements climatiques et de la disparition de diverses espèces.

Pour de plus amples informations sur l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones, veuillez voir : www.un.org/esa/socdev/unpfii/fr

